

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

**DELEGATION DEPARTEMENTALE DES LANDES**  
Pôle Santé Environnementale

### Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SI DU TURSAN  
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SI DU TURSAN

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

### Unité de Gestion : SYNDICAT MARSEILLON ET TURSAN

<b>Prélèvement</b>	<b>00102852</b>	<b>Commune</b>	<b>MIRAMONT-SENSACQ</b>
<b>Unité de gestion</b>	0579 SYNDICAT MARSEILLON ET TURSAN	<b>Prélevé le :</b>	<b>jeudi 28 juin 2018 à 09h25</b>
<b>Installation</b>	UDI 000404 TURSAN	<b>par :</b>	DELPHINE DENIS
<b>Point de surveillance</b>	S 0000000548 BOURG	<b>Type visite :</b>	D1
<b>Localisation exacte</b>	EXTERIEUR SALLE POLYVALENTE	<b>Motif :</b>	CS

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	0			Valeur hors références
Odeur (qualitatif)	0			
Saveur (qualitatif)	0			
Température de l'eau	26,2 °C		25	
PH	8,0 unité pH		de 6,5 à 9	
Bioxyde de chlore mg/L ClO2	<0,06 mg/L			

Type del'analyse : 040D1

Analyse effectuée par : Laboratoires des Pyrénées et des Landes 4001

Code SISE de l'analyse : 00103360

Référence laboratoire : SE186053/11137

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	6 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli	0 UFC/(100mL)	0		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	<0,5 NFU		2	
<b>MINERALISATION</b>				
Conductivité à 25°C	324 µS/cm		de 200 à 1100	
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L		0,1	
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>				
Chlorite en mg/L	0,12 mg/L		0,2	

### CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00102852)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité. Une température de l'eau supérieure à la valeur maximale de référence a été relevée lors du prélèvement.

Signé à Mont de Marsan le 12 juillet 2018

Pour la Directrice,



QUERO LOIC